

L'an mil-huit-cent-soixante-sept, le
 vingt-huit Octobre à dix heures du matin par devant nous François
 Rogier-Desoranges, Maire de la commune de Combiers Canton
 de Lavalette Département de la Charente, est comparu en notre Mairie
 le sieur Gouquet Pierre-Henri nommé aux fonctions d'Instituteur
 à titre définitif à Combiers (par arrêté de Monsieur le Préfet
 de la Charente en date du 23 Octobre 1867), lequel après avoir fait serment
 de remplir ses fonctions avec tout le zèle possible et de donner tous ses
 soins aux enfants qui lui seront confiés, a été installé par nous
 en qualité d'Instituteur de cette Commune, et a signé le présent procès-

verbal avec nous après que lecture a été faite
 Fait à la mairie de Combiers le jour, mois
 et an sus dits.

Gouquet P. Inst. — Le Maire de Combiers
 Desoranges